

## **910<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 23 novembre 2020 à 20 h dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et messieurs les conseillers	Réal Dubé Éric Pinard Michel Patry Louis Gagnon Sonia Leblanc Pierluc Brousseau
---	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
--	-----------

Sont également présents à cette séance messieurs Daniel Cliche, directeur général, et Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2020-11-23-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2020-11-23-02 PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CARREFOUR MINIER ET DE TRANSPORT NORDIQUE DANS LE SECTEUR DE MATAGAMI AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU la volonté de la Ville de Matagami, de la Société de développement autochtone de la Baie-James/Cree Development Corporation, de la Société de développement de la Baie-James et de la Société du Plan Nord de promouvoir des occasions bénéfiques pour toutes les parties prenantes du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James ainsi que pour le Québec en général;

ATTENDU QUE la ville de Matagami représente un point d'entrée critique du réseau de transport prévu par la Grande Alliance;

ATTENDU QUE la ville de Matagami doit son origine à l'industrie minière, que sa prospérité actuelle lui est également grandement redevable et que par conséquent, son avenir est intimement lié aux différents projets en développement dans la région;

ATTENDU le potentiel minier de la région, dans le secteur de Matagami, et les opportunités de développement qui en découleront;

ATTENDU l'importance d'un développement planifié afin d'offrir un environnement d'affaires prévisible et compétitif, soucieux du respect des préoccupations environnementales et créateur de richesse pour toutes les communautés du territoire ainsi que pour l'ensemble des parties prenantes.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER la conclusion d'un protocole d'entente, avec la Société de développement autochtone de la Baie-James/Cree Development Corporation, la Société de développement de la Baie-James et la Société du Plan Nord, sur le développement d'un carrefour minier et de transport nordique dans le secteur de Matagami;
- ET QUE monsieur Daniel Cliche, directeur général, ou en cas d'incapacité d'agir, le directeur général adjoint, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2020-11-23-03**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente.

**2020-11-23-04**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- DE LEVER la séance à 20 h 10.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
GREFFIER

